

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2023

Le 19 janvier 2023, à Toulon, les membres de l'association CLAIR MATIN se sont réunis au 45 rue Picot à Toulon en assemblée générale ordinaire sur convocation de la secrétaire datée du 4 janvier 2023.

Membres présents ou représentés 41 sur 50 inscrits, quorum atteint

La séance est ouverte à 20h10,

Président de la Séance Gérard GASTON

Secrétaire Martine FOURCADE

Le président Gérard GASTON présente son rapport moral en évoquant les difficultés de reprise de la chorale suite au Covid. Il évoque les liens très étroits qui nous lient à nos amis de la chorale singkreiss dans le cadre du jumelage de Toulon avec la ville de Mannheim, notre affiliation très ancienne au Groupe A Choeur Joie (depuis 1955) et notre attachement aux valeurs portées par ce groupe. Il nous informe qu'il ne se représentera pas pour le conseil d'Administration à cause des gros problèmes de santé de son épouse et il remercie le CA pour le travail accompli.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

La secrétaire présente le rapport d'activité de l'exercice et des activités à venir :

Rapport d'activité exercice 2021/2022

Après le covid, nous avons repris les répétitions à 23 et les autres chorales ont quitté le local,

Malgré tout, nous avons accepté en septembre 2021 l'invitation de la Singkreiss pour chanter la Création de Haydn en septembre 2022 à Mannheim pour leur anniversaire et pris les dispositions nécessaires pour les répétitions,

Décidés à remettre la chorale sur les rails, nous avons changé le logo, rédigé une tablette pour présenter la chorale aux élus, autres associations..., rencontré les élus de la Mairie de Toulon, élaboré un livret de chants, préparé les modifications informatiques pour moderniser l'administratif, renouvelé notre image vieillotte sur les réseaux sociaux, etc

Nous avons assuré notre prestation au **marché de Noël** à Toulon.

Les choristes affiliés ACJ ont commencé à aller une fois par mois à Marseille pour répéter Destinéo Patagonia en vue de 3 concerts Gap, Marseille et Vaison la Romaine entre le mois de mai et le mois d'août 2022 avec los Calchakis.

Le 4 juin nous avons donné un grand concert avec les chorales Envergure, Choeurs Polyphonique de l'Usam et Cantabile de Gareoult, ce fut une réussite et une grande joie de se retrouver pour chanter ensemble.

le 9 juillet 2022 nous avons chanté au temple de Toulon dans le cadre du Festival de Chorales de Provence ; nous avons hébergé des choristes néerlandais.

Debut septembre 2022, nous avons participé au forum des associations où nous avons essayé de recruter des nouveaux choristes, **puis nous sommes partis en Allemagne** où nous avons eu un accueil plus que chaleureux pour chanter la Création de Haydn.

A la reprise le 6 octobre nous avons une vingtaine de choristes en plus et nous ressemblions enfin à un groupe sérieux.

Le 3 décembre nous avons chanté Noël à Gonfaron avec la chorale Eclats de voix de Brignoles,

Le 17 décembre, nous avons fait le repas de Noël de Clair Matin avec une bonne ambiance grace au pianiste JM Rovelli et à l'effort de tous.

le 15 janvier 2023, concert pour la refection des orgues de la chapelle des Routes,

En projet, un concert au début du mois novembre 2023 pour une association,

pour le mois d'octobre 2023 préparation de la Missa di gloria de Puccini avec Eclat de Voix à Brignoles

pour 2 concerts avec orchestre 1 à Toulon le 14 octobre, un à Brignoles le 15 octobre 2023 ,

1 concert de Noël à voir.

Pour 2024, préparation d'un voyage à la Spézzia dans le cadre du jumelage au printemps et reception de nos amis allemands en septembre.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté par Le trésorier Christian Allys et son Adjointe Nicole Fenin

Le résultat de l'exercice est négatif de 1140 euros

les recettes s'élèvent à 6450 euros

les dépenses s'élèvent à 7590 euros

donc le déficit est de 1140 euros

Toutes les écritures de cet exercice concernant l' voyage de Mannheim ont été chiffrées mais reportées sur l'exercice suivant puisque le voyage ne se fera que en septembre 2022.

Concernant les subventions nous avons reçu :

une subventions de fonctionnement de 1500 euros versée en juin 2022

une subvention de 1500 euros pour le voyage en Allemagne

Nous avons choisi de ventiler ces deux sommes de la façon suivante :

750 euros pour le fonctionnement de cet exercice 2021-2022 le reste étant affecté à l'exercice 2022-2023

1500 euros affectés pour le voyage de Mannheim effectué sur l'exercice 2022-2023.,

Le Conseil d'administration a décidé de ne pas augmenter les cotisations cet année.

Le détail des comptes est tenu à la disposition des choristes.

,

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

.

Le président informe l'assemblée que les modifications de statuts de l'association ont été approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2023 et donc prendront effet à compter de ce jour.

Election du conseil d'administration

Pour 9 postes à pouvoir, 9 candidats se sont déclarés,

la liste des candidats et leurs photos ont été envoyées aux membres de l'association avant le vote,

Après présentation physique des personnes candidates, l'assemblée déclare que le vote à bulletin secret ,n'est pas nécessaire puisque tout les candidats seront élus.

Tous les candidats sont donc élus à l'unanimité :

Christian Allys- Bernezet Annik- Bernezet - Christian Bernezet - Coquillat Veronique - Fenin Nicole - Fourcade Martine - Joyer-Egal Claudie - Rougier Gilles -Vernet Danielle,.

Le nouveau Conseil d'administration est donc constitué et se réunira le jeudi 26 janvier pour l'élection du Président et du bureau.

Pour les questions diverses

Concernant les aides sonores, André Le Strat intervient pour expliquer ce très gros travail fait en collaboration avec Christian Bernezer et le chef de choeur Sébastien Portelli et pour demander aux choristes leurs choix de support pour les chants concernés.

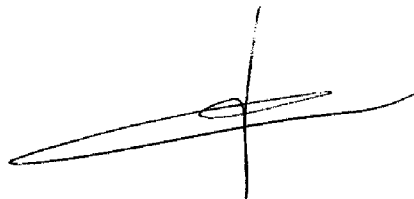
Sébastien Portelli explique ensuite ce qu'il attend des choristes au niveau travail personnel , parle des futurs concerts et présente le livret de chants qui sera remis aux choristes en fin d'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président Gérard GASTON clot l'assemblée générale ordinaire à 21 heures.

Le président Gérard GASTON

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

La secrétaire Martine FOURCADE

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the center.